

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **CALIMERO MONTELLY BAR SARL**, Chemin de Montelly 43A, 1007 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 09.11.2010
3.

Suspension de faillite: 26.11.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.12.2010
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne Adm cant

00568683